Comité de pilotage pluridisciplinaire : agir collectivement pour développer la politique handicap de votre entreprise

- Organisez cette formation dans votre entreprise
 - Code produit : **HPIL**

- Vous aurez identifié le rôle de chacun au sein du comité de pilotage et dans son écosystème.
- Vous saurez collaborer avec les différents acteurs du projet.
- Vous saurez mobiliser et fédérer les ressources nécessaires.
- Vous valoriserez les actions mises en œuvre par le comité de pilotage.

Le programme de cette formation (d'une à deux journées) est toujours personnalisé pour l'entreprise. Il sera construit en fonction de la maturité du comité de pilotage et des besoins identifiés lors d'un entretien préalable.

2 Adhérents HandiEm : merci de vous rapprocher de HandiEM pour bénéficier de cette formation

PROGRAMME

Des idées reçues et représentations vers une définition plus juste du handicap

- Mise en lumière des 6 types de déficiences et des représentations relatives au handicap
- Présentation des situations de handicap à travers le prisme des conséquences et de la compensation : pour le salarié, le collectif et l'entreprise
- Rappel du cadre légal et des chiffres clés du handicap

Une diversité d'enjeux autour de la politique handicap de l'entreprise

- Appréhender les liens entre tous les sujets RH et RSE de l'entreprise (Politique handicap, gestion des risques psycho-sociaux, qualité de vie au travail, achats responsables, communication RH...)
- Clarification et partage autour des enjeux de la politique handicap
- · Identification des arguments pour fédérer autour du projet

De l'utilité des multiples expériences et compétences pour la co-construction d'un plan d'action

- Interroger la composition du comité de pilotage et identifier en quoi et pourquoi chacun est mobilisé
- Définir ensemble les objectifs et le rôle du comité de pilotage
- Élaborer collectivement le plan d'action, enrichi par les regards experts des membres du comité de pilotage

Des règles de fonctionnement pour coopérer au sein du comité de pilotage

- Élaboration d'une charte de coopération
- Définition du mode d'animation et des moyens associés au suivi du projet
- Fixation des objectifs et indicateurs pour chaque axe du plan d'action
- Formalisation d'une feuille de route individuelle par chaque membre du comité de pilotage

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Maîtriser le socle de connaissances nécessaires sur le monde du handicap et de l'emploi.

Comprendre les problématiques et les enjeux d'une politique d'emploi de personnes handicapées au sein de votre entreprise. Participer à la co-construction et à la mise en œuvre du plan d'action de la politique handicap de votre entreprise.

₿ PROGRAMMATION

Organisez cette formation dans votre entreprise, au bénéfice de vos seuls salariés. Le programme de votre formation peut être adapté à vos process et spécificités. **Contactez-nous.**

© CONTACT

Keÿssa GHEROUS 07 56 36 85 76 k.gherous@ifis.fr

PUBLIC CONCERNÉ

Référents handicap, responsables ressources humaines, référents achats, référents communication, service de santé au travail, chargés de prévention, référents QVT, assistants social, etc.

INTERVENANTS

Un consultant handicap du cabinet d'Exéco France

PÉDAGOGIE

Méthodologie participative et structurée autour d'exposés théoriques, d'exercices pratiques, d'études de cas, de mises en situation, de brainstorming, de la confrontation de l'expérience de chacun et de jeux de rôles.

PRÉ-REQUIS

Prérequis : AUCUN.

Chaque formation donne lieu à l'envoi d'une attestation de fin de formation. En cas d'évaluation des acquis, les résultats sont communiqués.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Délai d'accès à la formation : ce délai correspond à la période entre l'inscription de l'apprenant ou de son entreprise et la date effective de la formation.

Pour les formations interentreprises, les inscriptions sont clôturées :

soit 24 heures avant le début de la formation,

soit dès que le nombre maximum de participants est atteint.

Nos formations sont planifiées et mises à jour régulièrement et notre site internet reflète en temps réel le planning des formations programmées.

Pour les formations intra-entreprises, les délais sont précisés dans nos propositions commerciales. En moyenne, ils sont inférieurs à 2 mois après la signature de la proposition, sous réserve de validation rapide des dates de formation par le client.

Les locaux de l'IFIS sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les modalités d'accès requises.

Depuis le 1^{er} septembre 2023 et conformément à sa politique RSE, **l'IFIS n'imprime plus les supports de formation dans le cadre des formations interentreprises**, sauf demande expresse de l'équipe pédagogique. Les apprenants recevront une version numérique du support directement sur leur boîte mail professionnelle, en amont ou en aval de la formation, en fonction des modalités décidées par l'équipe pédagogique. Pour en savoir plus sur la politique RSE de l'IFIS, cliquez ici. Pour toute requête spécifique ou demande d'information en lien avec la reprographie ou la disponibilité des supports de formation, veuillez contacter l'Ifis : contact@ifis.fr.

□ PROGRAMMATION

Organisez cette formation dans votre entreprise, au bénéfice de vos seuls salariés. Le programme de votre formation peut être adapté à vos process et spécificités. **Contactez-nous.**

⊗ CONTACT

Keÿssa GHEROUS 07 56 36 85 76 k.gherous@ifis.fr







₿ PROGRAMMATION

Organisez cette formation dans votre entreprise, au bénéfice de vos seuls salariés. Le programme de votre formation peut être adapté à vos process et spécificités. Contactez-nous.

⊗ CONTACT

Keÿssa GHEROUS 07 56 36 85 76 k.gherous@ifis.fr